

com'com'

La lettre du Castelrenaudais **JUILLET 2019 #7**



Rejoignez-nous
sur la page

Le Castelrenaudais
@ComComCastelrenaudais



Délégation du Castelrenaudais composée d'élus, d'industriels et d'une classe de 3^{ème} du Collège André Bauchant avec leurs professeurs à Matignon le 21 mars 2019

édito

INNOVATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le premier semestre 2019 aura été pour le Castelrenaudais un engagement fort dans le cadre du **Territoire d'Industrie** mis en place par l'État et largement soutenu par le Député Daniel Labaronne. Avec les trois autres Communautés de Communes du Grand Est Touraine, les associations d'industriels, la Région Centre Val de Loire et les services de l'État, nous avons regroupé nos forces pour porter ce projet au niveau ministériel. Cela fut fait le 11 mars à Matignon en présence du Premier Ministre, Édouard Philippe. Des jeunes d'une classe de 3^{ème} du Collège Bauchant nous ont accompagnés pour cet événement. Les retombées de cette labellisation « Territoire d'Industrie » sont en priorité pour les industriels de notre territoire, en termes de simplification de la mise en place des projets ou de financement d'animation. Au-delà de ces déclinaisons, c'est aussi une reconnaissance du Grand Est Touraine pour sa capacité à accueillir des entreprises. La visite de Jacqueline Gourault, Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, le 23 avril sur notre territoire a donné le lancement de cette opération.

Avec un objectif de 100 millions de visiteurs en 2020 en France, l'activité touristique sera une activité économique à part entière sur notre territoire dans les années à venir. Pour cela, nous avons engagé la rénovation du bâtiment contiguë au siège communautaire. Acquis pour l'Euro symbolique auprès de la ville de Château-Renault, nous allons investir environ 200 000 euros dans ce qui sera l'**Office de Tourisme** du Castelrenaudais, mais également l'entrée du musée du cuir ; la commune de Château-Renault ayant pour objectif de rénover les bâtiments accueillant le musée du cuir. Afin de valoriser les territoires ruraux, nous travaillons avec la Fédération Départementale de Randonnée Pédestre pour mettre en place une structuration intercommunale des chemins de randonnée pédestre. Concomitamment, le déploiement du Très Haut Débit en cours, la mise en place de bornes wifi se fera sur tout le Castelrenaudais avec la possibilité pour les opérateurs touristiques locaux de mettre en place des bornes wifi dédiées au tourisme.

La **Maison de Santé Pluridisciplinaire** donne satisfaction aux usagers et aux professionnels de santé. Deux jeunes médecins sont arrivés en février, ce qui n'aurait pas été le cas si nous n'avions pas eu cette structure.

Il me reste à vous souhaiter un saut dans le grand bain des vacances... au centre aquatique naturellement où l'équipe Castel'eau vous attend.



Jean-Pierre GASCHE,
Président de la Communauté
de Communes du Castelrenaudais

DOSSIER

**Territoire
d'industrie :
le Castelrenaudais
et le Grand Est
Touraine,
reconnus parmi
les 20 Territoires
d'Industries
pilotes**



Ré-ouverture du Point Info Tourisme

INFOS BRÈVES

**Territoire
Transport scolaire
Petite enfance
Tourisme
Maison de Santé
Pluridisciplinaire**





Visite de l'entreprise Radiall à Château-Renault, le 23 avril 2019, en présence de Jacqueline Gourault et Agnès Pannier-Runacher

dossier

Le Castelrenaudais et le Grand Est Touraine, reconnus parmi les 20 Territoires d'Industries pilotes

Composé des 4 Communautés de Communes (CC du Val d'Amboise, CC Bléré Val de Cher, CC Touraine Est Vallées et CC du Castelrenaudais), le Grand Est Touraine, sous l'impulsion des 4 présidents de CC, du Député, du Conseil régional et de l'ensemble des acteurs économiques s'est mobilisé rapidement et efficacement pour être retenu parmi les 138 territoires d'industries de France et parmi les 20 territoires d'industries pilotes exposés à l'Hôtel Matignon sous les yeux des Ministres et du Premier Ministre. Retour en quelques dates phares qui illustrent le dynamisme et la réactivité des industriels et des acteurs locaux.

ACTE 1 → *Constitution du dossier, un travail collaboratif*

22 novembre 2018 : Annonce par le Premier ministre de la labellisation de 124 Territoires d'industries lors d'un Conseil national de l'industrie.

19 décembre 2018 : Réunion à Amboise de quarante élus, industriels, institutionnels et représentants des services de l'État autour de Madame la Préfète d'Indre-et-Loire, Corinne Orzechowski, en présence d'Harold Huwart, Vice-président de la Région Centre-Val de Loire, membre de la mission de cadrage Territoire d'industrie.

8 janvier 2019 : Première réunion technique des services de développement économique des communautés de communes.

1^{er} février 2019 : Remise par Daniel Labaronne, Député de la 2^{ème} circonscription d'Indre-et-Loire, du dossier de candidature au Premier ministre et aux ministres concernés, soutenu par le Conseil régional.

8 février 2019 : Lancement d'une consultation auprès de l'ensemble des partenaires pour recueillir leurs avis sur l'engagement du Grand Est Touraine dans la phase pilote et enrichir les fiches-actions à transmettre à la Délégation ministérielle aux territoires d'industries.

5 mars 2019 : Annonce de la labellisation du Grand Est Touraine comme « Territoire d'industrie » par Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires lors du salon Global Industrie.



- 1 4 entreprises Castelrenaudaises à Matignon, le 21 mars 2019.
- 2 Rencontre de la classe de 3^{ème} du Collège André Bauchant avec Édouard Philippe, premier Ministre, le 21 mars 2019
- 3 Signature du protocole d'accord, le 23 avril 2019

ACTE 2 → Le Territoire d'Industrie Grand Est Touraine s'expose à Paris : les élèves et les industriels du Castelrenaudais en force à l'Hôtel Matignon

Labellisé « Territoire d'industrie », le Grand Est Touraine a été invité avec une vingtaine de territoires d'industrie pilotes, à présenter ses projets et des objets témoins de son activité industrielle à l'Hôtel Matignon le jeudi 21 mars.

La délégation représentant les élus et les industriels du territoire était accompagnée à cette occasion par une classe d'élèves de 3^{ème}, du Principal et des 2 professeurs de Français et d'Histoire-Géographie du collège André Bauchant de Château-Renault. Très impliqués, lors de cette journée, ils ont notamment rédigé un remarquable article que vous pouvez lire sur le site internet du collège : clg-andre-bauchant-chateau-renault.tice.ac-orleans-tours.fr

4 entreprises incarnaient le savoir-faire et l'excellence de l'industrie Castelrenaudaise.

Des créations de la société Arche et de la Maison Boinet, un ensemble de pièces de connectique produites par la société Radiall à Château-Renault et un pot de Rillettes de Tours (IGP) produit par la société Père Champain à Villedômer (Grand Vallée) ont été présentés au Premier ministre, Édouard Philippe et à la ministre de la Cohésion des Territoires, Jacqueline Gourault.

ACTE 3 → Signature du protocole d'accord avec l'État et le Conseil régional

Le 23 avril dernier, le protocole d'accord qui lie le Grand Est Touraine dont le Castelrenaudais avec l'État et le Conseil régional a été signé au Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie d'Amboise en présence de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et d'Agnès Pannier-Runacher, Secrétaire d'État à l'Économie.

Pour cela, 8 actions constituant le protocole seront à engager dès cette année, préfigurant un programme de plus d'une trentaine d'actions concrètes à envisager avec l'ensemble des acteurs économiques locaux.

NOUVEAUTÉ À CASTEL'EAU : OUVERTURE TOUS LES MATINS DE L'ÉTÉ !

Afin de bien profiter de vos vacances, à partir du 8 juillet, votre centre aquatique intercommunal sera ouvert de 10h à 12h et de 14h30 à 19h, du lundi au vendredi, y compris les jours fériés.

Attention, le samedi matin comme le reste de l'année est réservé aux tout petits de 10h à 12h, et à moins de venir avec vos enfants ou petits-enfants âgés de moins de 6 ans, vous profiterez du bassin uniquement l'après-midi de 14h30 à 19h.

Le dimanche 14 juillet, l'équipe vous accueillera aux mêmes horaires que le reste de l'année, soit de 10h à 13h, et pour le jeudi 15 août le matin de 10h à 12h et de 14h30 à 19h.

Pourquoi pas à partir de 13h30 ? Parce que de 13h30 à 14h30, les maîtres-nageurs apprennent à nager aux enfants en cours collectif.

À vos ballons ! Un filet de volley sera également mis à disposition sur l'espace pelouse. Idéal entre deux baignades pour profiter du soleil.

Pas de relâchement, même pendant les vacances d'été, car les activités aquagym et aquabike continuent tous les soirs du lundi au vendredi à 18h ainsi que le samedi à 13h45 et le dimanche à 9h15.



PRÉPAREZ VOTRE RENTRÉE (SAVE THE DATE !)

Vous avez décidé de prendre de bonnes résolutions pour la rentrée de septembre et vous souhaitez vous inscrire aux différentes activités de loisirs proposées par l'équipe de castel'eau ? Les inscriptions se feront le samedi 7 septembre 2019 selon les modalités d'organisation suivantes :

- Activités de loisirs de 10h à 12h
- Apprentissage de la natation de 14h à 18h

Pour le club castel'eau (enfants de 6 à – de 18 ans), les tests pour les inscriptions se feront le mercredi 4 Septembre 2019 de 14h à 15h30.

Des cours d'apprentissages et de loisirs sportifs seront programmés le mardi soir. Pour les nageurs, les lignes d'eau seront ouvertes parallèlement jusqu'à 20h.

Le cours d'aquagym du vendredi est avancé à 19h et le cours d'aquabike à 18h20 car l'équipement fermera à 20h (l'ouverture jusqu'à 21h n'ayant pas eu de succès au cours de l'année scolaire 2018/2019).

Enfin, notez la participation du centre aquatique castel'eau à la journée organisée par l'union des commerçants le 21 septembre. À cette occasion, vous pourrez gagner des entrées gratuites en jouant sur la page facebook de castel'eau.

TERRITOIRE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Castelrenaudais, où en sommes-nous ?

Le PLUi s'appliquera sur l'ensemble des 16 communes, dans un souci d'harmonisation, mais aussi de respect des spécificités locales. Il doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les particularités d'un territoire. Après une première année de travail technique, sur le Diagnostic et Projet d'Aménagement et de Développement Durable, nous entrons dans la phase réglementaire. Elle se traduira par l'élaboration des orientations d'aménagement et de programmation, du règlement et du zonage.

Chacun d'entre nous a ou aura une bonne raison de s'intéresser un jour au PLUi, que l'on soit propriétaire, locataire, chef d'entreprise, agriculteur ou commerçant... Car le PLUi aborde des thèmes variés, allant de la question du patrimoine urbain, des ressources naturelles et agricoles, des mobilités, de l'activité économique, de l'éducation, de la culture, des sports, pour les jeunes et les moins jeunes... La CC du Castelrenaudais a mis à disposition plusieurs supports de concertation. Ce qui permet d'être informé de la démarche mais également de s'exprimer librement.

Toutes les informations : www.cc-castelrenaudais.fr

PETITE ENFANCE

Accueil au multi-accueil

Afin de répondre aux besoins des familles, le multi-accueil a augmenté sa capacité d'accueil à 20 depuis le 1^{er} avril. Le service agrément du Conseil départemental a validé cette décision.

Le guichet unique, une mission du Relais Assistants Maternels (RAM)

Lors d'un premier entretien, les animatrices du RAM informent les parents des modes d'accueil existant sur le territoire : Assistantes Maternelles Indépendantes, Multi-Accueil, Crèche Familiale, Gardes à domicile.

Si le choix des familles s'oriente vers une assistante maternelle indépendante, le RAM leur fournit la liste des professionnelles indépendantes, agréées par le Conseil départemental. Les animatrices ont un devoir de neutralité.

Si les familles souhaitent une garde en Multi-Accueil ou en Crèche Familiale, une pré-inscription est établie. Une fois par trimestre, ces dossiers sont présentés en commission d'attribution des places. Celle-ci statue sur chaque demande en fonction de différents critères et des places disponibles dans les structures.

PROTECTION DU MILIEU NATUREL

Changement d'interlocuteur pour la collecte de vos déchets ménagers

À partir de juillet, le SMICTOM d'Amboise devient l'interlocuteur unique pour les problèmes de ramassage d'ordures ménagères ou de perte de poubelles.

Les sacs jaunes, noirs et composteurs seront toujours disponibles au siège de la CC du Castelrenaudais qui continuera de facturer et de percevoir la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

TOURISME

Le point info Tourisme

Le point information de l'Office de Tourisme Castelrenaudais s'installe de nouveau pour la belle saison, au centre aquatique à Château-Renault. Brochures publicitaires du territoire et d'ailleurs, manifestations sont à disposition, mais aussi, des conseils personnalisés.

En juillet et août, le point information se déplace les mardi et samedi matin sur les marchés de Château-Renault, et sur certaines manifestations du territoire.

Toutes les informations sur www.chateau-renault-tourisme.fr et sur la page facebook « Office de Tourisme Castelrenaudais Officiel ».

TRANSPORT SCOLAIRE

Validité de la carte de transport

La carte délivrée aux élèves a une validité de 5 ans. Pour la conserver en bon état, il ne faut pas la retirer de son étui et ne pas la plier. Alors à la fin de l'année scolaire, conservez-la précieusement pour la prochaine rentrée.

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE Information

Le bâtiment a subi un dégât des eaux suite à une canalisation d'eau pluviale bouchée entraînant un débordement lors des épisodes pluvieux de novembre dernier. Des travaux temporaires ont été réalisés. L'assurance dommage-ouvrage a été activée et l'expertise est en cours.

Retrouvez-nous sur
www.cc-castelrenaudais.fr



**Communauté de Communes
du Castelrenaudais**

5, rue du Four Brûlé - 37110 Château-Renault

Tél. 02 47 29 57 40

contact@cc-castelrenaudais.fr

com'com'
La lettre du Castelrenaudais

N°7 - Juillet 2019 - Publication annuelle

Directeur de la publication : Jean-Pierre Gaschet

Rédaction : Comité de pilotage

Secrétariat de rédaction : Myriam Jamonneau

Maquette : Studio Kakao

Crédits photos : CC du Castelrenaudais, Josué Depeux (Agence Ideo Point Com)

Impression : Imprimerie Trotreueu (tirage : 9 250 exemplaires)

ISSN 2267-6716 - Dépôt légal juillet 2019

